

IGP CHARENTAIS 2022

« GRAINS DE COCOTTE »

MERLOT - SYRAH

Grains d'Estuaire



Situation : Julien Bonneau, fils de Joël Bonneau (Ch. Haut Grelot dans le Blayais), et Alexandre Lavigne, restaurateur à Saint-Palais-sur-Mer, ont créé en 2014 une gamme de vins, Grains d'Estuaire, à partir d'un vignoble de 10 ha situé à Saint-Bonnet-sur-Gironde.

Véritables passionnés du goût, les deux amis ont eu à cœur de partager

l'envie de composer leur propre gamme de vins "Grains d'Estuaire", dans leur région de prédilection, celle de la Charente Maritime.

Encépagement : 70% Merlot et 30 %Syrah

Terroir : sablo-limoneux graveleux

Température de Service : 16°C

Potentiel de Garde : A déguster sur la jeunesse des arômes.

Observations : Avec sa robe burlat et brillante, cette cuvée de caractère a un nez de cerises noires et de mûres sauvages. La bouche, au tempérament surprenant, ne triche pas. On y retrouve l'intensité aromatique accompagnée par des tannins très veloutés, l'équilibre est superbe. Cette cuvée appelle à grignoter, à saucissonner et soutient remarquablement la conversation.

Quelques accords : Hampe « Blonde d'Aquitaine » grillée, Mijotée de Porc fermier...

